

Zeitschrift:	Mitteilungsblatt / Keramik-Freunde der Schweiz = Revue des Amis Suisses de la Céramique = Rivista degli Amici Svizzeri della Ceramica
Herausgeber:	Keramik-Freunde der Schweiz
Band:	- (2012)
Heft:	126
Artikel:	Le bois d'épense dit "les islettes" (1735-1742/1764-1848) : une manufacture argonnaise
Autor:	Rosen, Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-515380

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

– PREMIÈRE PARTIE –

LE BOIS D'ÉPENSE DIT «LES ISLETTES»(1735-1742//1764-1848): UNE MANUFACTURE ARGONNAISE

«Circonscrire l'étude de la faïencerie argonnaise aux pièces de musée ou de collection comme le font aujourd'hui, à la suite de Félix Liénard, trop d'amateurs soi-disant éclairés, revient à laisser dans l'ombre des pans d'histoire essentiels. Que le bilan d'un siècle de recherches s'avère aussi peu satisfaisant démontre simplement la nocivité des phénomènes de mode. Le verdict des historiens n'a que de lointains rapports avec celui des commissaires-priseurs du IX^e arrondissement».

Jacques Hussonet, *Argonne 1630-1980*, Reims, Cendrée, 1982, p. 399.

L'ARGONNE

Jean Rosen

Histoire céramique générale de l'Argonne

Comme on peut le constater de manière évidente sur le document où les manufactures lorraines au sens large ont été reportées sur la carte géologique au 1/1 000 000^e (*Fig. 1-2*), l'Argonne apparaît comme le secteur qui présente l'avantage considérable de posséder à la fois le plus fort regroupement d'ateliers et la plus grande homogénéité géologique, caractéristiques déjà mises en évidence lors de périodes plus anciennes: on connaît le rôle de premier plan tenu par cette région dans l'histoire de la céramique gallo-romaine¹⁴. De l'époque antique jusqu'au début du XVII^e siècle, la continuité céramique a sans doute été assurée, du moins de manière épisodique, par de nombreuses tuileries. La région a également connu une intense activité liée aux verreries tardomédiévales et modernes installées sur les «Sables verts» (n° 7 a) et exploitant le bois de la forêt d'Argonne (verreries de Verrières-en-Hesse, de Couru, de Lochères...) et l'on sait que la technologie de ces productions n'est pas si éloignée de celle de la céramique. Vers la fin du XVIII^e siècle, la carte dite «de Cassini» mentionne divers établissements céramiques, parmi lesquels six tuileries et un atelier de potier: au nord de Clermont-en-Argonne, la tuilerie d'Hermont à Avocourt et celle de Montfaucon, non loin de Bourcuelles; à l'ouest des Islettes, la tuilerie de la Maison-Dieu près du Bois d'Épense; au sud-est de Clermont-en-Argonne, les tuileries de Rarécourt, de Beaulieu et de Waly, ainsi que la poterie de Saint-Gergoïne à Autrecourt (*Fig. 1-3*). Au moins huit tuileries, parfois qualifiées «d'anciennes», sont encore mentionnées sur les cartes IGN au 1/25 000^e St^e Menehould 3-4 et Clermont-en-Argonne 1-2: celles du *Bas de Biesme* et de *La Cavette*, *la Vieille Tuilerie* et *la Neuve Tuilerie* de Salvange, *la Tuilette* à l'est de Froidos, la tuilerie de Waly, et les deux dernières près de Beaulieu.

Du début du XVIII^e jusqu'à la fin du XIX^e siècle, on a pu recenser plus d'une douzaine de manufactures et ateliers de faïenciers grâce à divers travaux antérieurs¹⁵. Dans l'ordre alphabétique, il s'agit de Bourcuelles, Clermont-en-Argonne, Froidos, Lavoye I et II, Le Claon, Le Bois d'Épense dit «Les Islettes», Montgarny, Rarécourt, Salvange et Waly (Waly I et II et Bel-Air), liste à laquelle il convient probablement d'ajouter le petit atelier de La-Grange-le-Comte.

Sur le plan historique, tous ces ateliers sont peu ou prou issus des deux plus anciennes manufactures argonnaises de Waly et de Clermont-en-Argonne, fondées successivement en 1708 et 1712 par le même Nicolas Leclerc, maître des Eaux et Forêts et entrepreneur, dont le fils Henri Louis ira également créer la première manufacture du Bois d'Épense en 1735. On retrouvera également les mêmes ouvriers, dont les familles sont liées entre elles par de nombreux mariages, circulant de l'un à l'autre de ces ateliers pendant tout le XVIII^e et jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

¹⁴ Parmi de nombreuses publications sur le sujet, cf. Bocquet 1995.

¹⁵ Depuis l'excellente publication du précurseur Félix Liénard (Liénard 1877), il y a eu en fait bien peu d'études sur le sujet. Les quatre articles de Georges Demeufve (Demeufve 1932 et 1933), toujours cités en référence, sont en réalité forts vagues et de bien peu d'intérêt. Le seul apport notable à ces connaissances déjà anciennes est le précieux travail de Léon Ancement (Ancement 1971), voire le préquisatoire implacable de Jacques Hussonet (Hussonet 1982, p. 397-399). On trouvera une bonne sélection iconographique, limitée toutefois à la production de réverbère de la faïencerie du Bois d'Épense, dans Brossard 1974-1975. Nous avons également bénéficié du fruit des recherches non publiées de François Jannin, des Islettes, que nous remercions.

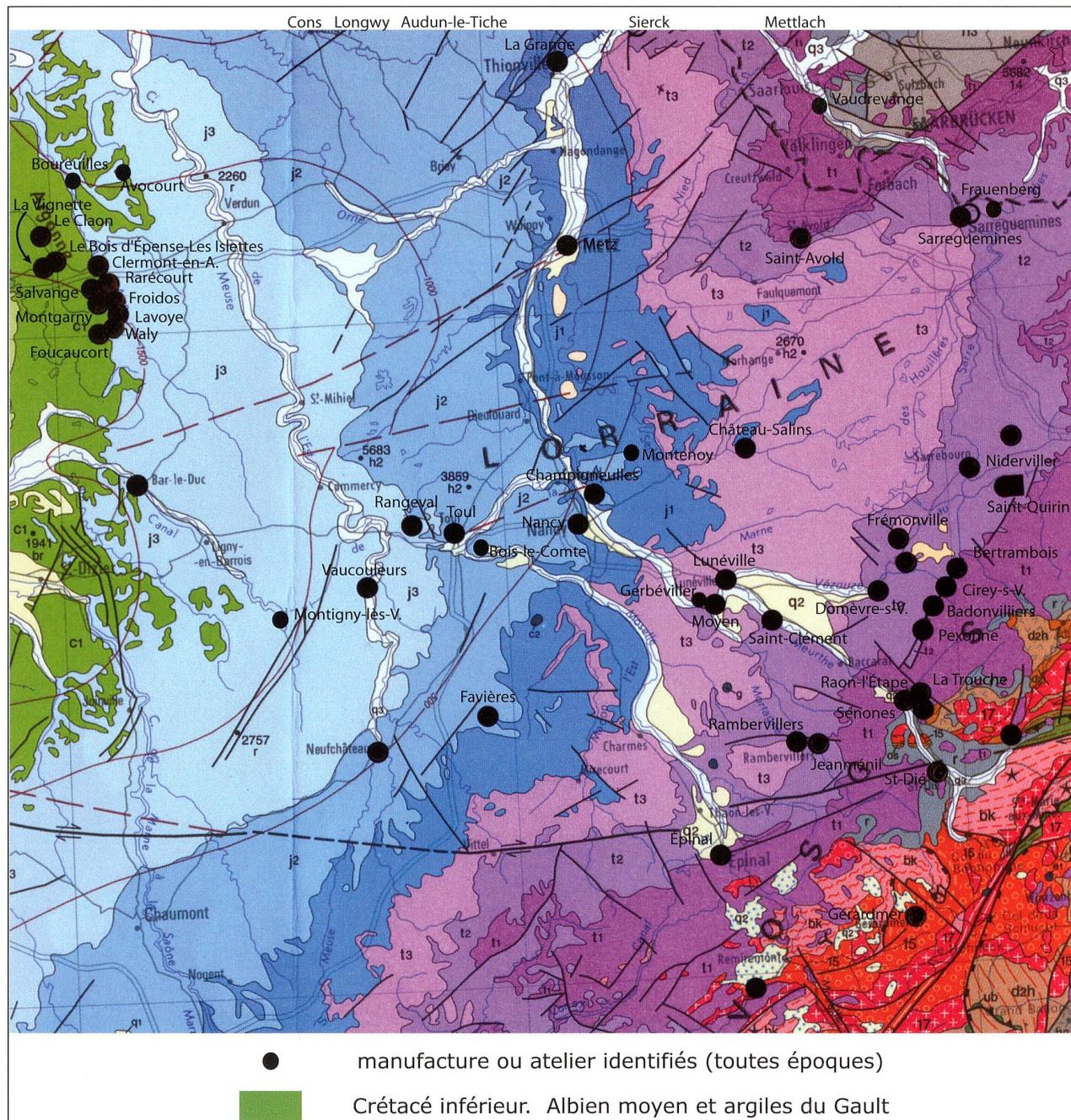


Fig. 1-2: Implantation des faïenceries lorraines sur la carte géologique (au millionième, 6^e éd. 1996, BRGM, Service géologique national)

Géologie générale et approvisionnements (d'après les sources)

Géologie générale

Sur le plan de la géologie générale, comme il a été dit plus haut, on remarque déjà que ces ateliers se trouvent tous en bordure occidentale du Crétacé inférieur (en vert soutenu sur la carte au 1/1 000 000^e, Fig. 1-2). L'examen de cartes

plus détaillées montre qu'ils sont en outre tous situés à proximité immédiate des argiles du Gault (Albien moyen, n 7 b), «qui affleurent dans des conditions très variables», et dont les qualités comme matière première pour la faïence ont fait la notoriété de l'Argonne¹⁶. Au nord,

¹⁶ Blondeau et Pomerol 1988, p. 10 sq, d'où proviennent également les résultats d'analyse mentionnés plus bas.

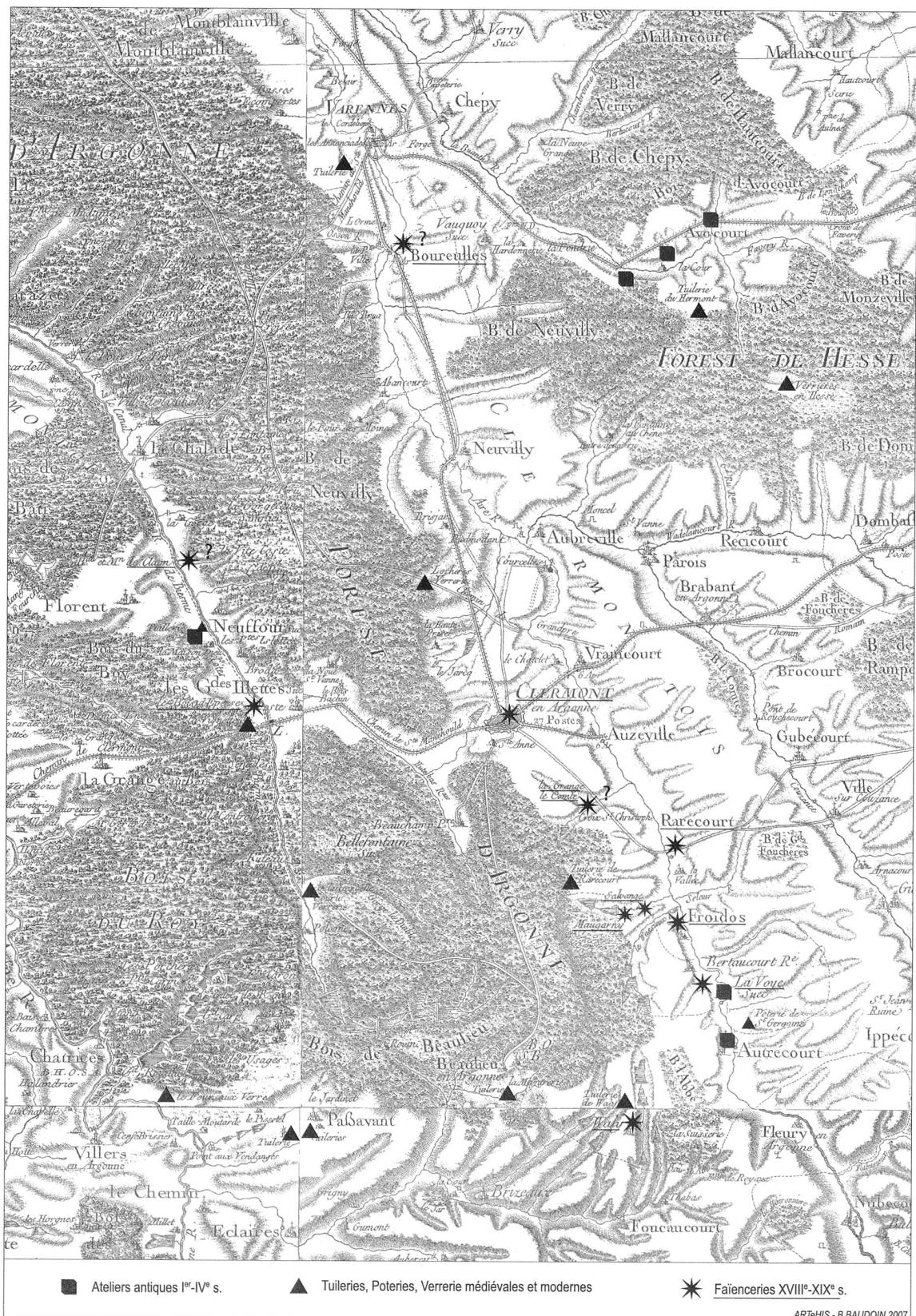
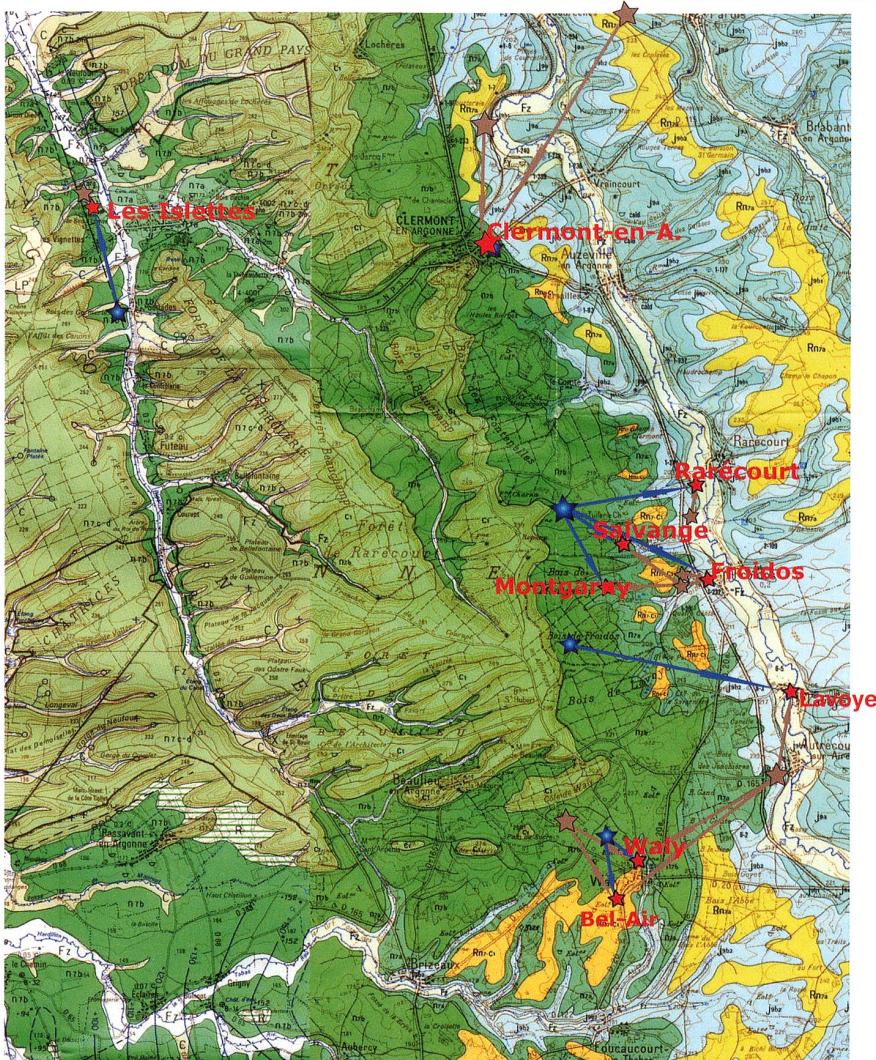


Fig. 1-3: Établissements céramiques de l'Argonne du I^{er} au XIX^e siècle sur la carte «de Cassini» (fin du XVIII^e siècle).



- Albien moyen, argiles du Gault (n 7 b)
- Portlandien, "calcaires à débris" (j 9 b 2)
- ★ manufacture de faïence
- ★ sources d'approvisionnement en argiles du Gault mentionnées dans les archives
- ★ autres sources d'approvisionnement en argiles mentionnées dans les archives

Fig. 1-4: Carte des approvisionnements en argiles des faïenceries de l'Argonne (carte géologique au 1 : 50 000^e, BRGM, Service géologique national).

tapissent le fond du *Défilé des Islettes*, au niveau duquel un diverticule s'enfonce vers Clermont-en-Argonne». C'est là, aux Vignettes, que se trouve la principale carrière où ces argiles affleurent et peuvent être extraites et observées facilement: la couche, située entre les «sables verts» inférieurs sous-jacents et la gaize qui la couronne, y a une épaisseur de près de trente mètres. Cette carrière fut exploitée jusqu'en 1981 par la société Huguenot-Fénal pour la fabrication des tuiles. À Clermont-en-Argonne, la

couche mesure une vingtaine de mètres. Dans toute la zone située entre la vallée de l'Aire puis les environs de Waly et le massif forestier de l'Argonne, les argiles du Gault sont difficiles à observer du fait de leur altération et des éboulis de gaize qui masquent très souvent leur partie supérieure, mais elles sont tout aussi épaisses. Dans toute la région, elles sont atteintes au fond des vallées principales, et leur imperméabilité est la cause de nombreuses sources issues de la gaize observables sur la carte.

Toutefois, leur taux de calcaire, situé entre 6 et 7 % d'après les analyses effectuées par les géologues, ne semble pas être suffisant pour que l'on puisse fabriquer de la faïence à partir de ces seules argiles, et les manufacturiers devaient disposer entre autres d'une source d'approvisionnement différente, de nature plus marneuse, pour composer le mélange adéquat. Bosc d'Antic, dans ses *Observations sur l'Art de la Faïencerie*, lues à l'Académie de Dijon et imprimées dans le premier volume de la même Académie en 1769, déclarait : «Il y a, je pense, peu de faïenceries assez heureusement situées, pour n'avoir à employer qu'une seule terre», et la littérature nous apprend en effet que, dans ces manufactures de l'Argonne comme dans la plupart des autres établissements du pays, on devait mélanger plusieurs sortes d'argiles – au moins deux, mais souvent trois – en proportions différentes suivant les produits que l'on voulait réaliser¹⁷.

Approvisionnements (d'après les sources)

La localisation des gisements d'argiles mentionnés dans les textes a été reportée sur la carte géologique afin d'obtenir une vue spatialisée de la problématique des approvisionnements (Fig 1-4). À *Waly* (1708-1771), la plus ancienne, puis à sa succursale de Bel-Air, à la limite du territoire de *Foucaucourt* (1771-1877), «on employait trois sortes de terre: la bleue qu'on prenait en bas de la Côte de Waly, la blanche qui était extraite des flancs de cette côte¹⁸ à 500 mètres de distance et au-dessus de l'endroit qui fournissait la terre bleue, enfin la rouge qu'on tirait du territoire d'Autrécourt, entre Lavoye et Waly. Ces terres étaient mélangées dans les proportions suivantes: pour les faïences en émail blanc, trois parties de terre bleue, deux de blanche, une de rouge, et pour les faïences en terre à feu, deux parties de terre bleue, trois de rouge et une de blanche».

À *Clermont-en-Argonne* (1712-1863), «la terre employée pour la fabrication se prenait sur trois points différents: dans l'établissement même, au lieudit *La Vaux-Bona* (territoire de Clermont) et sur le finage de Parois, près de la route qui conduit de ce village à Aubréville. Pour le blanc, on prenait deux tiers de terre de l'établissement et un tiers de Parois; pour la terre à feu, deux tiers de l'établissement et un tiers de *La Vaux-Bona*».

Pour la manufacture du *Bois d'Épense dite «des Islettes»* (1735-1742//1764-1848)¹⁹ dont l'appartenance au groupe argonnais est manifeste, Bernard déclare lui-même en 1811: «L'ingratitude des terres du pays m'obligent d'en tirer à une verrerie 2 lieues d'ici pour le mélanger et donner du corps à la terre; je suis obligé de m'éloigner faute de pouvoir obtenir la permission d'en tirer dans les bois voisins de mon usine»²⁰, mais nous ignorons le lieu exact de cette extraction ainsi que la nature de cette argile. Liénard note par ailleurs que les terres venaient du *Bas de Biesme* et de la

Gorge de la Cavette, «mélangées en parties égales». Le *Bas de Biesme* est situé au bord de la rivière du même nom, sur les argiles du Gault, à quelques centaines de mètres au sud des Islettes, légèrement au nord-ouest du hameau des Senades, sur la route qui mène à Futeau. La *Cavette* correspond approximativement à l'emplacement de la carrière des Vignettes, où la carte mentionne également une tuilerie. Selon la *Notice explicative de la feuille Sainte-Menehould*, cette carrière a été utilisée par la faïencerie du Bois d'Épense pendant plus d'un siècle. Toutefois, l'étude approfondie de ces sources réalisée par Marino Maggetti montre, comme on le verra plus loin, que ces renseignements sont à prendre avec précaution.

Pour *Salvange* (1763-1861), Liénard cite un acte de vente de 1811 qui autorise le propriétaire à tirer sans indemnité, la terre à faïence sur le domaine de Montgarny, où la carte au 1/25 000^e mentionne une *Vieille tuilerie* et une *Neuve tuilerie*, à proximité de la source du Ruisseau de Salvange²¹. «La terre blanche était tirée du territoire de Froidos, la terre noire et la terre rouge prises sur celui de Montgarny. Les mélanges étaient les suivants: pour la terre à faïence : trois barottées [contenu d'une brouette] de terre blanche, une de rouge, deux de noire ; pour la terre à feu [c'est-à-dire la faïence culinaire], une barottée de terre blanche, deux de rouge, trois de noire».

À *Lavoye* (faïencerie Noël, 1768-1848), on prenait les terres à Lavoye même, près du bois, et sur le territoire de Waly. Dans l'autre établissement, la faïencerie Denizet (1796-1847), elles venaient du bas de la *Côte de Beaulieu* et du territoire d'Autrécourt et de Waly. La terre de Lavoye s'employait comme terre à faïence, celles d'Autrécourt et de Waly comme terre à feu. Les proportions étaient les suivantes : pour la terre à faïence, deux barottées de terre blanche, une de rouge et deux de noire ; pour la terre à feu, deux barottées de terre noire, deux de rouge et une de blanche.

À *Montgarny* (1774-1849), «la terre était prise sur le territoire de Froidos et sur celui de Montgarny, au lieudit *Les Tuilleries*».

En ce qui concerne *Froidos* (1820-1862), la terre blanche provenait de *l'Épinette*, la rouge du *Champ Maréchal* et la noire du finage de Montgarny. Pour la faïence, on mélangeait 1/4 de terre blanche, 1/4 de rouge et 1/2 de noire.

À *Rarécourt* (1831-1853), la terre glaise venait du lieudit *Chemin des Bascles*²², la blanche du *Toupet de Presles* et la rouge de la *Contrée du Bois*, dans les friches. Pour la terre à faïence, on mélangeait trois tombereaux de terre glaise, un de terre rouge et deux de terre blanche, pour la terre à feu, trois tombereaux de terre glaise, deux de terre rouge et un de blanche.

Il apparaît ainsi que si les argiles du Gault (du *Bas de Biesme*, de Clermont, du Bois de Montgarny, du bas de la Côte de Beaulieu et de la Côte de Waly) constituent la base de toutes les fabrications, on y adjoignait d'autres argiles calcaires encore mal identifiées, probablement issues des zones de «calcaires à débris» (j 9 b 2) du Portlandien, «calcaires lithographiques ou argileux mêlés de passées argileuses, d'une épaisseur variable de quelques mètres à plus de quinze», voire des «formations superficielles de limons, de sables et de gaize remaniés sur place et avec des apports latéraux, issus des formations crétacées, qui apparaissent sous forme de lambeaux peu étendus de Clermont à Froidos, et plus importants de Waly à Triaucourt»²³.



Fig. 1-5: Situation de la faïencerie du Bois d'Épense à l'ouest de la Biesme, en région Champagne-Ardenne, alors que Les Islettes sont en Lorraine © J. Rosen.

LA MANUFACTURE DU BOIS D'ÉPENSE DITE «DES ISLETTES» (1735-1848)

État des lieux (J. Rosen)

Alors que, par son histoire et l'esthétique de ses productions, elle fait pleinement partie des faïenceries lorraines de l'Argonne, la manufacture du Bois d'Épense dite «des Islettes» n'est pas située sur le territoire administratif de la Lorraine, mais en Champagne-Ardenne. C'est bien précisément pour cette raison qu'elle a été établie à cet endroit, juste de l'autre côté de la Biesme, afin de pouvoir échapper aux taxes (Fig. 1-5). Alors que, sur le plan stylistique, ses productions sont encore largement confondues avec celles des faïenceries lorraines, elle constitue actuellement le sujet idéal pour étudier les faïenceries de l'Argonne, car c'est la seule qui ait fait aussi bien l'objet de fouilles de la part des archéologues²⁴ que de ramassages de surface effectués par les propriétaires au cours de travaux de jardinage et d'entretien du parc. Nous disposons ainsi d'un mobilier considérable qui reflète aussi bien tous les stades de la chaîne de production que tous les types céramiques également pratiqués par les autres manufactures de la région – faïence blanche, de grand feu et de réverbère, terres à feu, terre de pipe – et non plus seulement des pièces à l'origine incertaine conservées dans les collections, base de toutes les études antérieures. Cette manufacture qui a fonctionné de 1735 à 1742, puis de 1764 à 1848 a, dit-on, compté plus de 200 ouvriers à son époque la plus prospère (Rosen et al... 2007, p. 33); c'est la plus importante du groupe de l'Argonne. On y a même peint et fait cuire de la porcelaine. Les collections régionales en conservent sans aucun doute un très grand nombre.

¹⁷ *Oeuvres de M. Bosc d'Antic...*, tome premier, Paris, 1780. Les renseignements suivants concernant l'approvisionnement en terre des principaux ateliers argonnais sont tirés de Liénard 1877.

¹⁸ Sur la carte IGN au 1/25 000^e, il existe à cet endroit un lieu-dit nommé *La Marne*, non loin d'un autre nommé *Les Blanches Terres*. Un peu plus bas est mentionnée *La tuilerie*.

¹⁹ Toutes les études citées en bibliographie donnent la date de 1765 pour la reprise de la manufacture par Bernard. Toutefois, dans un document d'archives signé par lui et daté 1811, intitulé *Situation et état ancien et actuel de la manufacture de fayance dite du Bois Depense, arrondissement de St' Menehould établie d'abord à Clermont & transportée par arrêt du Conseil d'État du Roi du 3 juillet 1764 sur le canal de Biesme* (AD 51, 188 MS), Bernard donne par deux fois la date d'établissement de sa manufacture le 3 juillet 1764. La date de 1765 correspond donc à la mise en route de la production, ce qui est bien confirmé par la première pièce qui a été faite au Bois d'Épense, datée de 1765 (ill. in Rosen et al... 2007, Fig. 6a à d p. 61).

²⁰ AD 51, 186 M 3.

²¹ Liénard 1877 p. 152-153.

²² *Le chemin des Basses*, qui n'est pas mentionné sur la carte topographique, correspond aujourd'hui au chemin qui mène de Rarécourt à la *Neuve Tuilerie*. Je remercie vivement le maire de Rarécourt, M. Behaegel, de m'avoir fourni cette information. On peut en déduire que Rarécourt, un peu plus à l'écart, avait le même approvisionnement en argiles du Gault que Salvange, Montgarny et Froidos, ce qui atteste la bonne qualité de ce gisement.

²³ Notice, p. 8-9.

²⁴ Campagne de fouilles archéologiques effectuées en 1993 sous la responsabilité de Jean-Jacques Thévenard assisté de Daniel Copret (autorisation temporaire de sondage n° 93/56 du 15/06 au 15/07/1993).

En 2007, alors que les études n'étaient pas encore terminées, Étienne Guibert, conservateur du musée barrois de Bar-le-Duc, a souhaité organiser une exposition sur cette manufacture. À sa demande, nous avions réalisé un catalogue que, par précaution, nous avions intitulé *La faïencerie du Bois d'Épense dite «des Islettes», une manufacture à l'étude*²⁵, et il précisait bien lui-même que «ce travail de synthèse sur la manufacture du Bois d'Épense ne doit nullement être considéré comme un aboutissement des recherches sur le sujet». À cette occasion ont été publiées les recherches détaillées de Sylvain Druet concernant l'histoire de cet établissement, sur laquelle nous ne reviendrons pas, ainsi qu'un chapitre de Marino Maggetti intitulé «Analyses scientifiques des céramiques de la manufacture du Bois d'Épense dite «des Islettes»²⁶, qui constituait une première approche de la problématique qui sera développée plus loin.

La dernière partie de ce travail, «Catalogue et évolution des productions», p. 59-110, présentait un certain nombre de faïences, parmi lesquelles les cinq pièces de référence signées, pour la plupart parfaitement atypiques des productions que l'on attribue couramment à ce centre²⁷:

- Terrine couverte, Ø 37 cm, décor de grand feu, rose manganèse et fleurs, inscription: *Bois d'Épense 1765 première pièce qui a été faite au Bois d'Épense*, coll. part.;
- Deux statuettes *le savetier et la ravaudeuse*, biscuit de terre de pipe non glaçurée, h. 25 cm, marquées *Bois dépance*, vers 1780, Musée Pierre Noël de Saint-Dié-des-Vosges, inv. 319, don en 1976, réalisées d'après un moule de Cyfflé à Lunéville;
- Caisse à oignon rectangulaire, L. 19 x p. 12 x h. 11 cm, faïence à décor de réverbère en grisaille et filets or, jeux de quilles, marquée dessous *FABRIQUE. DE CIT, BERNARD, AUX ISLETTES*, vers 1793, Sèvres, Cité de la céramique, inv. MNC 12830, acquis en 1905;
- Soupière couverte, Ø 24,5 x h 25,5 cm, décor de réverbère, bouquets de fleurs, inscription *faïencerie de MM. Godechal frères, Bois d'Épense, près Ste Ménehould, marne, 1844 et signature G. Michel*, coll. part.

Depuis cette date, les recherches ont été poursuivies, qui nous permettent aujourd'hui de rectifier un certain nombre d'attributions données alors un peu hâtivement et dans la précipitation, et de publier, outre la suite des résultats de cette étude, les images de faïences inédites issues de cette manufacture, sur laquelle Sylvain Druet continue ses investigations.

Archéométrie (M. Maggetti)

Les objets que les actuels propriétaires du château du Bois d'Épense ont mis au jour en fouillant régulièrement les couches superficielles du site de l'ancienne manufacture étaient des pièces de rêve pour établir le groupe de référence de la faïence du Bois d'Épense/Les Islettes (BEI). Le lot analysé comprend toutes sortes de ratés de cuisson, de dégourdis et d'objets émaillés. Les analyses ont porté sur 31 échantillons soigneusement sélectionnés pour représenter l'éventail des productions²⁸.

Composition chimique des faïences

Le diagramme de corrélation oxyde de calcium (CaO) – oxyde de magnésium (MgO) montre la nette distinction entre la faïence riche en CaO, (dégourdis, ratés de cuisson et céramique émaillée), la céramique culinaire plus pauvre en CaO (les «culs noirs»), et les terres blanches (dites «faïences fines»), très pauvres en oxyde de magnésium (MgO) (Fig 1-6).

Ces différences chimiques indiquent un choix volontaire de différents matériaux argileux pour la préparation de la pâte de ces trois types de céramique, dont une pâte très calcaire²⁹ (entre 15 et 26 % en poids de CaO) pour la faïence. La recette des faïenciers du Bois d'Épense/Les Islettes est donc bien conforme à la traditionnelle composition calcaire des faïences, donnant une porosité élevée du dégourdi³⁰, une pâte de couleur rosé à beige clair³¹ et un très haut coefficient de dilatation³². Au Bois d'Épense, cette recette est

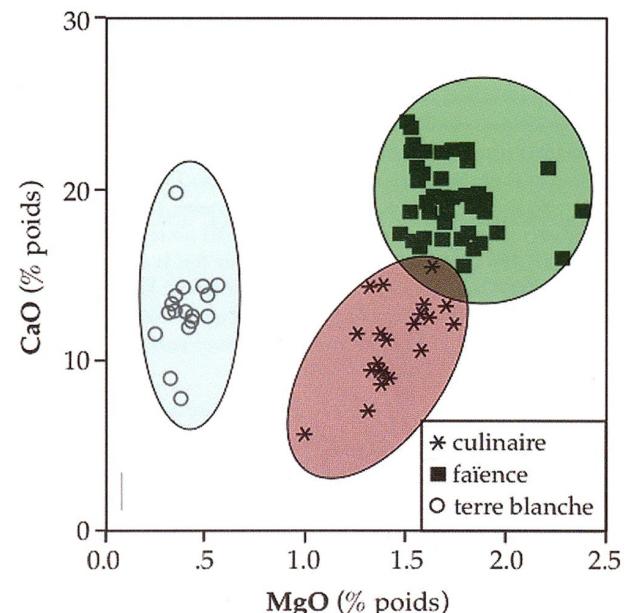


Fig. 1-6: Diagramme binaire CaO-MgO montrant les différences chimiques entre les faïences calcaires, les faïences culinaires et les «terres blanches» du Bois d'Épense.

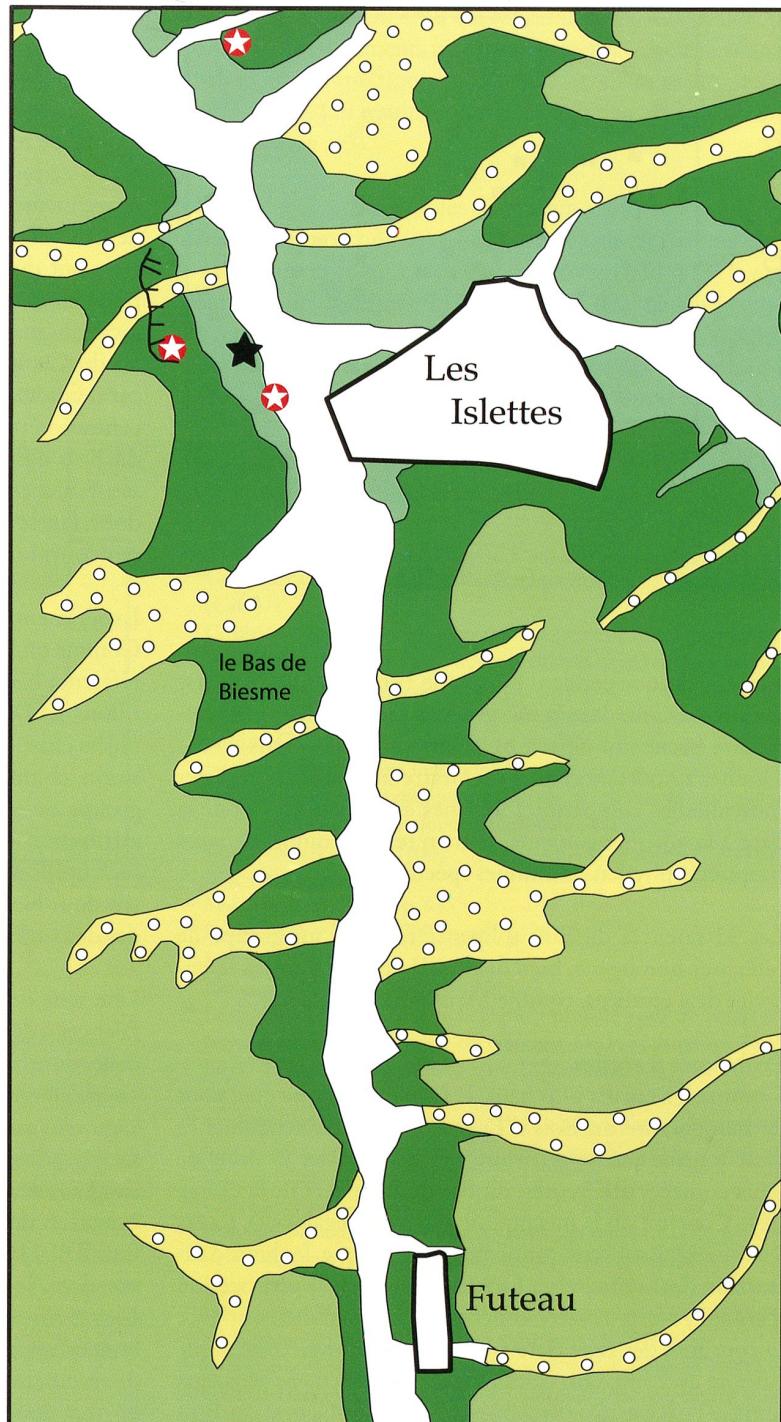
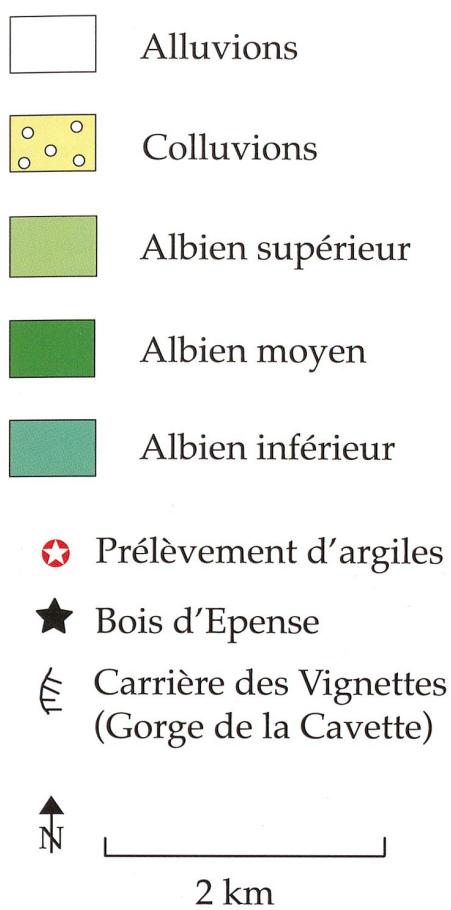


Fig. 1-7: Carte géologique simplifiée de la vallée de la Biesme selon la carte géologique de la France au 1:50 000^e feuille 160, Sainte-Menehould (Blondeau & Pomerol 1988, 1988-2).

²⁵ Rosen *et al...* 2007.

²⁶ Maggetti 2007 in Rosen *et al...* 2007, p. 23-37, et p. 44-55.

²⁷ Successivement, pour ces cinq pièces, voir *ill.* in Rosen *et al...* 2007, Fig. 6a à d p. 61; Fig. 35a à d p. 71; Fig. 38 p. 73; Fig. 100 p. 34 et 99.

²⁸ Pour plus de détails voir Maggetti 2007, p. 44-55. Les couleurs de grand feu ont fait l'objet de trois publications : Maggetti 2007-2, p. 237-259; Maggetti *et al...* 2009, p. 307-316 ; Maggetti *et al...* 2009-2, p. 791-807.

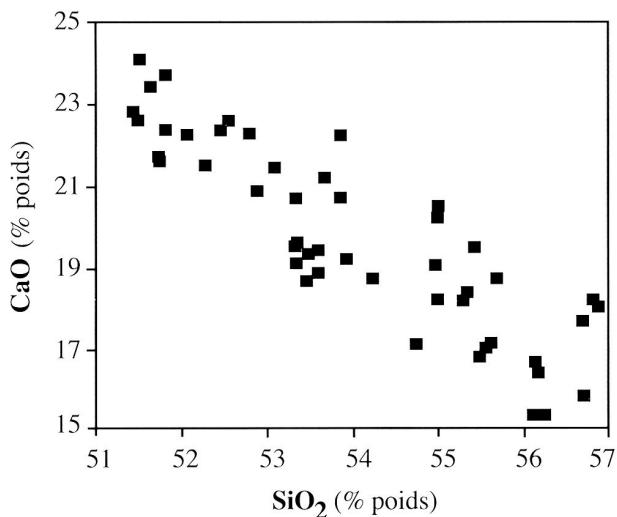


Fig. 1-8: Diagramme binaire CaO-SiO₂ pour 49 faïences du Bois d'Épense.

restée identique pendant 80 ans, de 1765 à 1848. Ceci n'est guère étonnant, dans la mesure où il fallait à chaque manufacture beaucoup de temps, d'innombrables essais et des sommes importantes afin de mettre au point les recettes individuelles compatibles les unes avec les autres pour la pâte, l'email et les couleurs, tout en tenant compte de leurs propriétés physico-chimiques spécifiques.

Les 31 faïences du Bois d'Épense forment un groupe de référence homogène, bien distinct³³ de ceux d'autres faïenceries déjà étudiées, comme Meillonnas ou Nevers³⁴.

Problèmes d'argiles

Comme il a été dit plus haut, F. Liénard indique que, pour la manufacture du Bois d'Épense, «... la terre de faïence était fournie par le territoire des Islettes; on la tirait de deux contrées différentes; du Bas de Biesme et de la Gorge de la Cavette; on la mélangeait en parties égales»³⁵. La Fig. 1-7 renseigne sur l'environnement géologique, les lieux d'extraction des argiles selon Liénard et les sites de prospection d'argile³⁶. Cette recette concorde donc parfaitement avec la coutume des faïenciers français de mélanger une argile calcaire avec une non calcaire (et éventuellement plusieurs argiles)³⁷. Il est très plausible qu'à la manufacture du Bois d'Épense, on ait mélangé au moins deux argiles, étant donné la corrélation négative entre l'oxyde de calcium (CaO) et l'oxyde de silicium (SiO₂) des 49 analyses chimiques (Fig. 1-8)³⁸. Cette hypothèse est confirmée par d'autres diagrammes binaires, à corrélations négatives ou positives. Mais il faut trouver les deux pôles, c'est à dire l'argile très calcaire et celle qui l'est moins. Les argiles ou marnes du Gault³⁹ analysées à ce jour restent nettement en dessous

des 15 % en poids de CaO minimales de la faïence du Bois d'Épense, ce qui est un argument supplémentaire pour exclure l'hypothèse que les faïenciers aient eu recours à une seule marne du lieu, de composition proche de celle du groupe de référence. En revanche, les marnes locales analysées à ce jour pourraient bien représenter le pôle peu ou moyennement calcaire du mélange. Pour arriver aux taux de CaO élevés qui sont ceux du Bois d'Épense, les faïenciers ont dû utiliser une matière première beaucoup plus riche en carbonates de calcium que les marnes albiennes locales – mais laquelle? Un mélange de deux marnes locales du Gault, comme le postule Liénard, est improbable, car il faudrait ajouter une marne dépassant de loin la concentration maximale en CaO (26 % en poids) des faïences du Bois d'Épense, et aucune marne du Gault analysée ne satisfait à cette condition. La recette de Liénard est-elle donc fausse⁴⁰? Pour le moment, aucune réponse ne peut être fournie.

Expérimentation

Comme on l'a vu plus haut, nous disposons d'un groupe de référence bien étayé de la faïence du Bois d'Épense (échantillons BEI), comprenant des dégourdis (biscuits) et des objets émaillés. Il est donc possible de comparer la composition chimique de pièces problématiques avec celle du groupe de référence afin de confirmer ou d'infirmer leur attribution au Bois d'Épense, sous réserve que le volume de l'échantillon et sa composition chimique soient représentatifs de l'objet tout entier, mais également que les résultats des deux méthodes d'analyse soient comparables.

Une série de vérification chimique a été effectuée avec six faïences à décor de réverbère en mauvais état provenant des collections du Bois d'Épense, que leurs propriétaires ont aimablement accepté de sacrifier sur l'autel de la science. Il s'agit d'une classification par l'analyse de grappes⁴¹, le résultat⁴² se présentant sous la forme d'une arborescence ou dendrogramme qui groupe les analyses à des distances d'agglomération de plus en plus grandes (Fig. 1-9)⁴³. Les échantillons BEI 116, 120, 163, 169 et 170 s'intègrent sans problème dans le groupe de référence du Bois d'Épense/Les Islettes (Fig. 1-9), et nous reviendrons plus en détail ultérieurement sur chacun d'entre eux en traitant des productions de réverbère, mais BEI 111 s'écarte clairement de ce groupe et n'est donc pas issu de cette manufacture. Les connaissances actuelles ne permettent pas de l'attribuer avec précision.

Dans le catalogue de 2007, nous avions signalé une expérimentation en cours portant sur deux plats des collections du musée barrois en attente de restauration, ce qui constitue une situation intéressante permettant un prélèvement pour analyse avant le travail: l'«Élégante avec un chien sur ter-

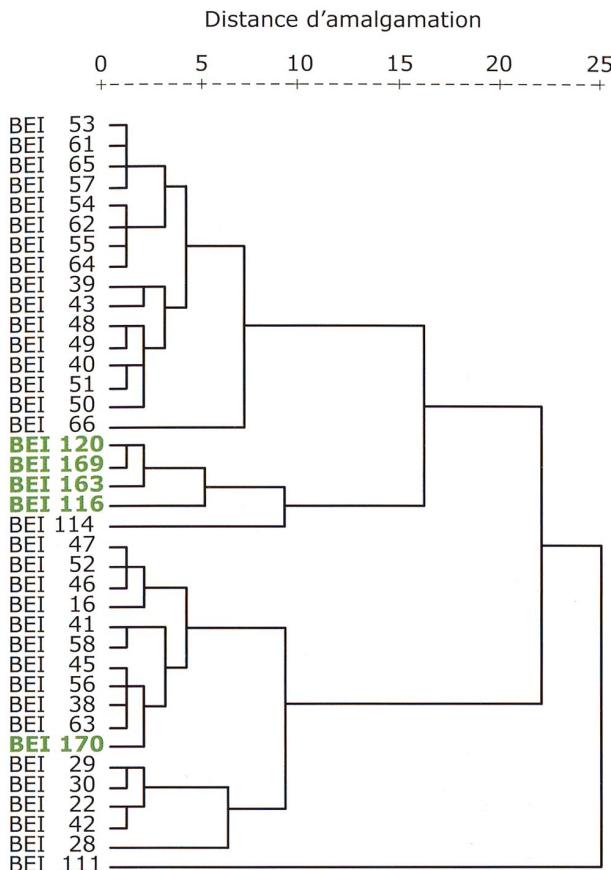


Fig. 1-9: Analyse de grappes des faïences du groupe de référence Bois d'Épense (31 pièces analysées), du plat à «Décor floral avec aile à guirlandes» BEI 114 et des six assiettes BEI 111, 116, 120, 163, 169 et 170.

rasse» (BEI 113)⁴⁴ et un «Décor floral avec aile à guirlandes» (BEI 114)⁴⁵. L'échantillonnage de ces deux plats a été effectué le 7 février 2007 par M. Maggetti dans l'atelier de restauration J.-L. Seyfried à Paris, en présence de Mme Doré (restauratrice) et de MM. Guibert (conservateur du musée de Bar-le-Duc) et Seyfried (restaurateur). Des petits morceaux ont été détachés dans les parties cassées avec une petite scie transportable, munie d'un mini-disque diamanté, totalisant 0.32 grammes pour BEI 113 (deux morceaux) et 0.49 grammes pour BEI 114 (trois morceaux).

Le poids de chacun de ces échantillons étant inférieur au poids minimum (1 gramme) pour l'analyse chimique avec la méthode de la fluorescence aux rayons-X du département des géosciences de l'université de Fribourg, on a dû choisir un autre laboratoire. Les échantillons ont été réduits en poudre avec une meule à tungstène au département et ensuite envoyés au Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques du CNRS à Vandoeuvre-lès-Nancy pour être analy-

sés. Chaque échantillon a été fondu avec LiBO₂ et dissous par HNO₃. 10 éléments majeurs et mineurs ont été dosés par analyse spectrométrique (ICP-AES) et 43 éléments traces par ICP-MS. Les résultats sont présentés dans le Tableau 1-1 (voir annexe 1, p. 103).

On peut utiliser de simples diagrammes binaires pour une première approche (Fig. 1-10 a): on y voit clairement que l'«Élégante avec un chien sur terrasse» (BEI 113) a une composition chimique bien différente de celle du groupe de référence, car nettement plus riche en oxyde de magnésium (MgO), mais plus pauvre en oxyde d'aluminium (Al₂O₃). En revanche, le plat à «Décor floral avec aile à guirlandes» (BEI 114) a une composition chimique similaire aux faïences du Bois d'Épense, car il fait partie du nuage de points du groupe de référence. L'utilisation de

²⁹ Une pâte calcaire (calcique, calcarifère) est riche en oxyde de calcium (CaO).

³⁰ Ce qui facilite la prise de la suspension aqueuse de l'émail poudreux.

³¹ Une pâte non-calcaire va avoir, après cuisson oxydante, une couleur rouge. Cette coloration est causée par un pigment rouge, l'hématite (oxyde de fer Fe₂O₃). Mais si la pâte contient des carbonates de calcium CaCO₃ qui se transforment pendant la cuisson en oxyde de calcium CaO, le fer sera incorporé dans le réseau des cristaux de néo-formation comme par exemple la gélénite ou le diphosphate qui, par leur couleur blanchâtre, vont donner leur tonalité à la pâte.

³² Comparable à celui de l'émail. On évite ainsi les problèmes d'écaillage et de tressaillage.

³³ Maggetti 2007, Fig. 1d p. 44.

³⁴ Rosen 2000 et Rosen 2009, tome I, p. 76-81.

³⁵ Liénard 1877, p. 135.

³⁶ Blondeau & Pomerol 1988 et 1988-2.

³⁷ Le manuscrit de Caussy, dont la partie principale a probablement été écrite entre 1742 et 1747, a été édité par De la Hubaudière 2007; Boyer 1827; Bastenaire-Daudenart 1828; Harlé 1831; Brongniart 1877.

³⁸ 31 analyses du groupe de référence et 18 analyses plus anciennes (voir Rosen 2001, p. 530) mises à disposition par M. Picon (Lyon), cf. Maggetti 2007, p. 45.

³⁹ Cf. discussion ci-dessus dans le chapitre «Géologie générale».

⁴⁰ Il ne faut pas oublier que Liénard publia son traité en 1877, presque trente ans après la fermeture de la manufacture en 1848. Il est hautement probable que ses interlocuteurs, c'est-à-dire les vieux ouvriers de la faïencerie, ne pouvaient pas lui donner des informations détaillées sur la technique que la manufacture utilisait au XVIII^e siècle.

⁴¹ Pour la méthodologie cf. Picon 1984, p. 379-399, et Baxter 2003.

⁴² C'est un classement hiérarchique des pièces en fonction de leur similitude chimique (Programme SPSS, Méthode Ward, valeurs logarithmées, distances euclidiennes au carré, z-scores, 15 oxydes ou éléments pris en compte: SiO₂, TiO₂, Al₂O₃, Fe₂O₃, MgO, CaO, Na₂O, K₂O, Ba, Cr, Ni, Rb, Sr, Zn, Zr).

⁴³ Chaque ligne horizontale représente une analyse chimique qui se combine avec une ou plusieurs autres à une distance d'amalgamation basse, s'ils ont des compositions chimiques comparables, mais élevée dans le cas contraire.

⁴⁴ Rosen *et al...* 2007, fig. 67 p. 85.

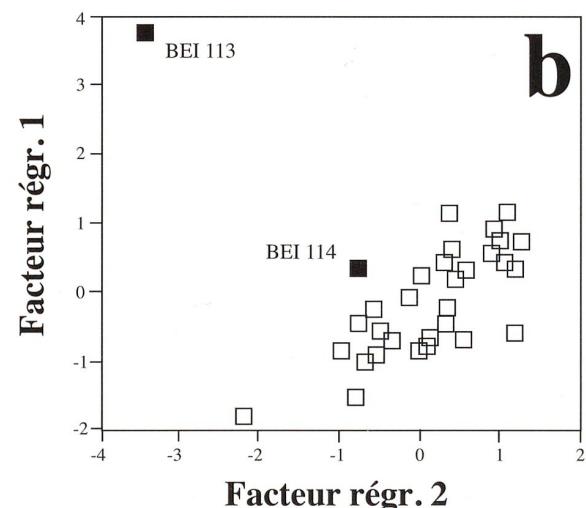
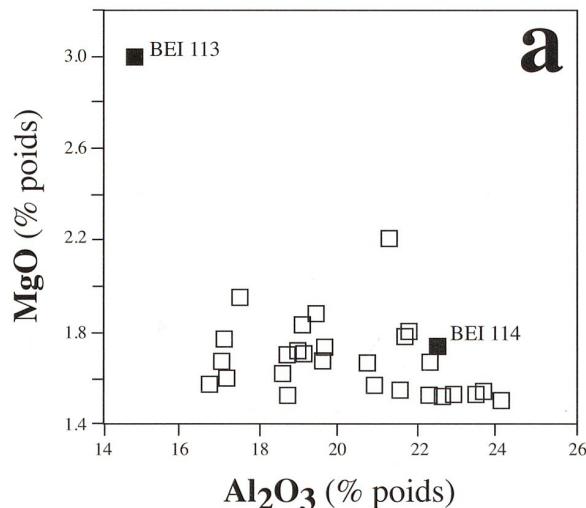
⁴⁵ Rosen *et al...* 2007, fig. 69 p. 86



Fig. 1-10a et b: Diagrammes binaires montrant la position des deux plats BEI 113 et BEI 114 par rapport au groupe de référence des faïences du Bois d'Épense (31 pièces analysées).

méthodes statistiques multivariées comme l'analyse factorielle, mettant en œuvre simultanément 18 paramètres chimiques, permet de confirmer la dissimilitude de BEI 113 et la similitude de BEI 114 avec le groupe de référence (Fig. 1-10 b)⁴⁶.

Au stade actuel des connaissances, le plat à «Décor floral avec aile à guirlande» est donc bien issu du Bois d'Épense, contrairement à l'«Élégante avec un chien sur terrasse», nettement plus riche en oxyde de magnésium, mais plus pauvre en oxyde d'aluminium: à tout le moins, son biscuit doit provenir d'une autre faïencerie inconnue dont la



nature magnésienne est à chercher plutôt en Lorraine (cf. infra). Si toutefois il a été peint au Bois d'Épense, ce qui reste à prouver, on pourrait émettre l'hypothèse de biscuits ou de pièces blanches importés d'une autre faïencerie, pour être ensuite émaillés et/ou décorés au Bois d'Épense.

Les productions: retour sur le catalogue de 2007 (J. Rosen)

Les terres à feu

Dans le catalogue de 2007 ne figuraient que les images des tessons de faïence culinaire à revers émaillé au manganèse dits «culs noirs» trouvés sur le site du Bois d'Épense, mais nous en avons depuis découvert un certain nombre d'exemplaires. Comme l'indiquaient les tessons⁴⁷, le décor classique «au panier fleuri» se présente sous deux formes. Dans la plus ancienne et la plus rare, vers la fin du XVIII^e siècle, on la voit sur un plat ovale à bord contourné, très graphique et plutôt raide, avec la fleur centrale à cinq pétales flanquée de deux boules rayées (Fig. 1-11 et 1-12). La version la plus courante, qui est aussi sans doute la plus récente, produite dans la première moitié du XIX^e siècle, est plus relâchée et plus exubérante, avec deux tiges feuillues qui s'écartent d'une fleur centrale à trois pétales. Elle existe au moins sur cinq formes différentes, des plats circulaires à bord contourné à six lobes de quatre tailles (22,5, 23,5, 25,5, 27/28 cm), et des plats ovales à bord contourné sans doute également de plusieurs tailles, dont une de 26,5 x 20 cm (Fig. 1-13).

Les décors de grand feu

La faïence de grand feu du Bois d'Épense est assurément fort mal connue, alors qu'elle a été produite en quantités énormes, du début à la fin, avec toutes sortes de décors. L'un des plus reconnaissables, dont les tessons témoins ont été publiés en 2007 avec des pièces de collection correspondantes (Rosen *et al.* 2007, ill. 19 à 22 p. 66), est un motif d'aile caractéristique fait de quatre réserves ménagées par un trait bleu ou jaune, garnies d'une brindille fleurie, alternant avec quatre guirlandes festonnées dont les fleurs centrales peuvent être des roses manganèse stylisées ou des fleurs en cocarde. Nous en présentons ici deux nouveaux exemples inédits, dont une assiette patronymique précoce au nom de *Catherine Gautier* inscrit dans un médaillon central (Fig. 1-14), et un intéressant saladier à bord lobé dont la forme a été trouvée en fouilles avec ce même décor d'aile⁴⁸, mais dont le médaill-



Fig. 1-11: Plat ovale à bord contourné, L. 34 x 26,5 cm, terre à feu à revers manganèse, décor de panier fleuri, fin du XVIII^e s. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 1-12: Revers manganèse du plat de la Fig. 11. © J. Rosen.



Fig. 1-13: Trois plats circulaires et un plat ovale à bord contourné, Ø 22,5; 23,5; 25,5 cm, L. 26,5 x l. 20 cm, terre à feu à revers manganèse, décor de panier fleuri, début du XIX^e s. Coll. part. © J. Rosen.

⁴⁶ Programme SPSS, Analyse par composantes principales, valeurs logarithmées, 17 oxydes ou éléments pris en compte: SiO₂, TiO₂, Al₂O₃, Fe₂O₃, MgO, CaO, Na₂O, K₂O, P₂O₅, Ba, Cr, Ni, Rb, Sr, Y, Zn, Zr.

⁴⁷ Rosen *et al.* 2007, n° 2 et 3 p. 60.

⁴⁸ Voir Rosen *et al.* 2007, n° 16 p. 65. On peut ajouter à ces deux exemplaires un plat à barbe de l'ancienne collection Garnier d'une forme bien particulière, dont le décor révolutionnaire «aux trois ordres» avec l'inscription *Vive LA nation* est fort utile pour la datation, et pour distinguer les décors de même type produits par le Bois d'Épense de ceux des autres manufactures lorraines, comme on le verra plus loin dans la troisième partie.

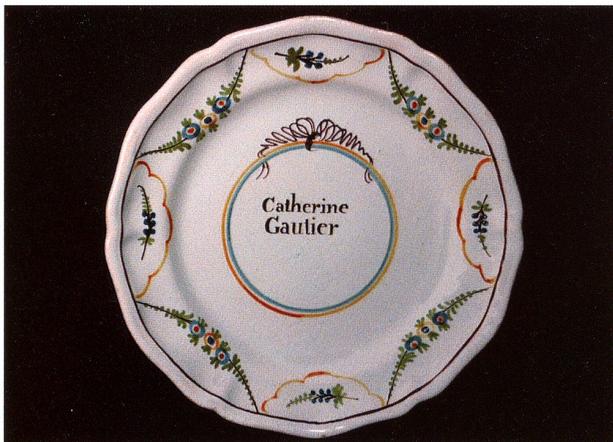


Fig. 1-14: Assiette à six lobes en accolade, Ø 22,5cm, grand feu polychrome, décor patronymique, insc. *Catherine/Gautier* dans un médaillon, aile à guirlandes festonnées, fin du XVIII^e s. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 1-18: Encier carré sur quatre pieds, L. 12,5 x 12,5 cm, grand feu polychrome, décor de fleurs, fin du XVIII^e s. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 1-15: Saladier à bord lobé, Ø 26,5cm, grand feu polychrome, décor de femme sur terrasse fleurie dans un médaillon, aile à guirlandes festonnées, fin du XVIII^e s. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 1-16: Plat à six lobes en accolade, Ø 30,5cm, grand feu polychrome, décor de panier fleuri dans un médaillon, fleurs à l'aile, fin du XVIII^e s. Coll. part. © J. Rosen.

lon central entouré d'un faisceau bleu représente une femme en chapeau aux belles joues rouges avec une fleur à la main, vêtue d'une curieuse robe à pois, debout sur une terrasse fleurie caractéristique que l'on retrouve sur les décors de grand feu «au coq» du Bois d'Épense (Fig. 1-15).

Les fleurs de cette pièce sont comparables à celles qui ornent l'aile d'un plat à décor d'un beau panier fleuri inscrit dans un médaillon (Fig. 1-16) dont le revers porte un *K* (Fig. 1-17), l'une des lettres les plus fréquentes que l'on trouve régulièrement au dos de nombreuses faïences de grand feu du Bois d'Épense vers la fin du XVIII^e siècle, relevées par Sylvain Druet. Il s'agit en général de majuscules: *A* pointé; *B*; *C* pointé; *J*; *K*; *M* pointé; *N*; *O*; *P*; *S*; *V*, ainsi que le chiffre 2 et un 6 à la barre allongée.

Ces mêmes fleurs à la vive polychromie ont également servi à décorer de petites pièces de forme, parmi lesquelles plusieurs sortes d'encrier : un carré sur pieds (Fig. 1-18), et un autre en forme de cœur. En cette fin du XVIII^e siècle,

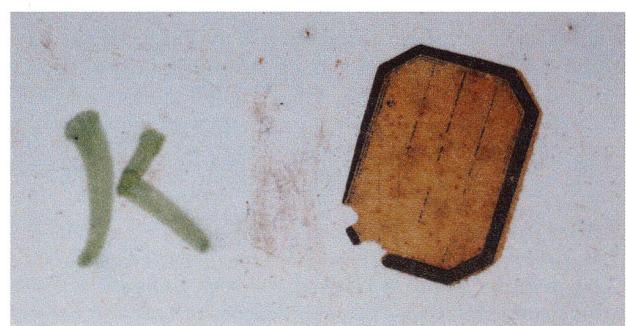


Fig. 1-17: Marque *K* en vert du plat de la Fig. 16 © J. Rosen.



Fig. 1-19: Plat à six lobes en accolade, Ø 32,5cm, grand feu polychrome, décor de bouquet à la rose manganèse, fleurs à l'aile, fin du XVIII^e s. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 1-20: Marque B en vert du plat de la Fig. 19. © J. Rosen.



Fig. 1-21: Assiette à huit lobes plats, Ø 22,5 cm, grand feu polychrome, décor à la tulipe chamarrée jaune, fleurs à l'aile, début du XIX^e s. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 1-22: Comptoir à bord lobé, Ø 22,5 cm, grand feu polychrome, décor à la tulipe chamarrée rouge, fleurs à l'aile, début du XIX^e s. Coll. part. © J. Rosen.

comme dans de nombreuses autres fabriques françaises à la même époque, la rose manganèse figure aussi souvent parmi les décors: en témoigne, parmi de multiples exemplaires répertoriés, un plat portant la marque B sur lequel elle est surmontée d'une sorte de lys rouge à pistil bleu (*Fig. 1-19 et Fig. 1-20*).

Pour les productions du XIX^e siècle, le catalogue de 2007 montrait des tessons de fouille à décor d'une tulipe jaune hachurée surmontant un groupe de trois cocardes, flanqué de part et d'autre de bleuets stylisés⁴⁹. Exemple parfait de multiples variantes obtenues à partir d'un motif de base identique, on retrouve ce décor conjugué sur tous les tons: à la fois sur une assiette à huit lobes plats avec trois fleurettes rouges stylisées à l'aile (*Fig. 1-21*) — mais il existe aussi en camaïeu bleu —, sur un pique-fleurs demi-lune, ainsi que

sur un compotier à bord lobé, dans une version légèrement différente où la tulipe et les bleuets sont rouges (*Fig. 1-22*). Quant au décor « à la brindille » évoqué dans le catalogue de 2007⁵⁰, on en voit un exemple de référence, traité en camaïeu bleu avec un bord peigné, sur une assiette à vingt deux pointes qui est l'une des formes spécifiques de cette manufacture (*Fig. 1-23*).

49 Rosen et al... 2007, n° 53 p. 78

50 Rosen et al... 2007, p. 77.

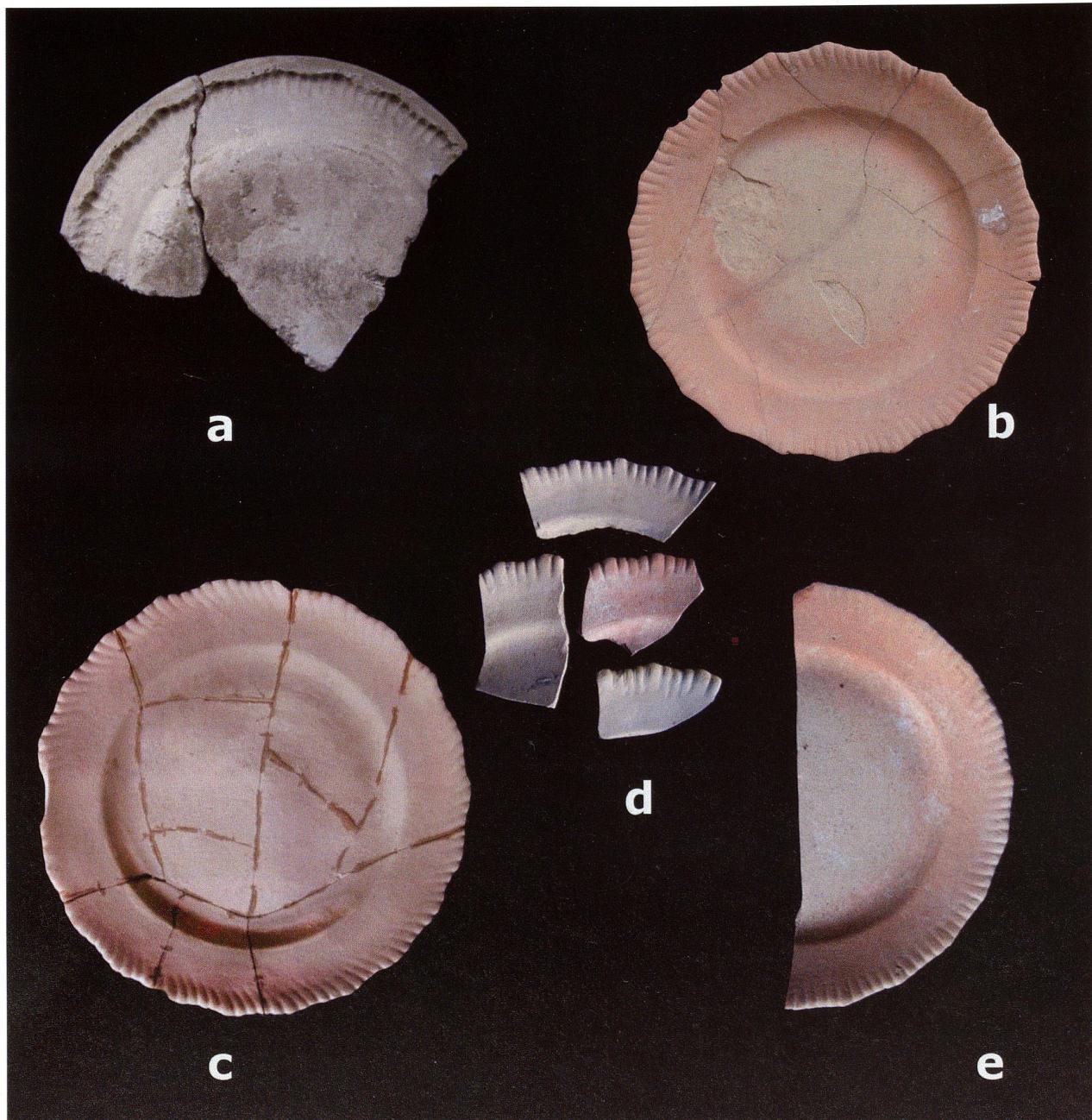


Fig. 1-24a à e: Divers types d'assiettes à vingt-deux pointes, $\varnothing \pm 22,5$ cm, moule en plâtre et biscuits, fouilles du Bois d'Épense, début du XIX^e s. © S. Druet.

En effet, parmi le mobilier archéologique en biscuit étudié par Sylvain Druet figure un type d'assiette à bord déchiqueté à vingt deux pointes ou crans, déclinée en au moins trois, voire quatre versions. Dans la première, dont ont été trouvés à la fois un moule en plâtre et un exemplaire en biscuit fort bien conservé (Fig. 1-24a et Fig. 1-24b), les pointes sont séparées par quatre dents. Dans le deuxième type, les pointes et les quatre dents sont plus obliques (Fig. 1-24c), alors que

dans le dernier, il n'y a que trois dents entre les pointes (Fig. 1-24d). Ces observations fines revêtent une importance capitale, car elles permettent d'identifier de nombreux décors aussi bien en grand feu qu'en réverbère sortis de la manufacture du Bois d'Épense⁵¹, qui se distingue ainsi, comme on le verra plus loin, des autres faïenceries lorraines, où cette forme est traitée d'une autre manière.



Fig. 1-23: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 23 cm, grand feu en camaïeu bleu, décor «à la brindille», aile à peignés, début du XIX^e s. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 1-25: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 23 cm, grand feu polychrome, décor à la rose rouge, aile à peignés, *circa* 1827-1848. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 1-26: Assiette à vingt-deux pointes, Ø 23 cm, grand feu polychrome, décor de maisonnette dans un médaillon, aile à peignés, début du XIX^e s. Coll. part. © J. Rosen.



Fig. 1-27: Plat à barbe, L. 28 cm, décor de feuillage stylisé, *circa* 1827-1848. Coll. part. © J. Rosen.

⁵¹ C'est sur cette forme que l'on trouve de nombreux coqs (voir Rosen *et al.* 2007, n° 45 p. 76, p. 79 et n° 10 p. 103).

⁵² Rosen *et al.* 2007, n° 58 et 60 p. 80.



Fig. 1-28: Saucière oblongue à corps cannelé, L. 21 cm, réverbère polychrome, décor de fleurs, *circa* 1785-1790. Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 116. © J. Rosen.

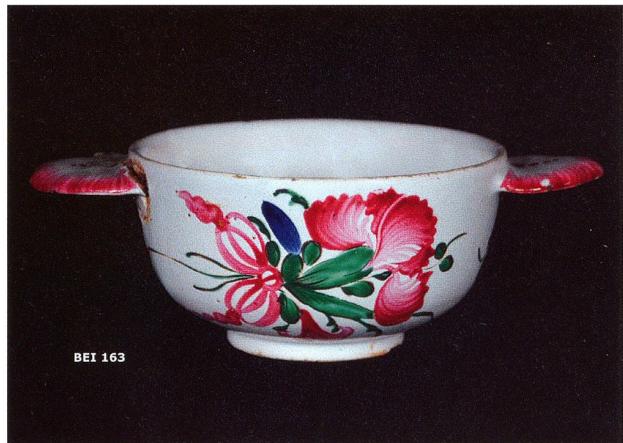


Fig. 1-31: Écuelle à oreilles, L. 19 cm, réverbère, polychrome, décor d'œillet, début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 163. © J. Rosen.



Fig. 1-29: Plat à cinq lobes en accolade, Ø 32 cm, réverbère, polychrome, décor de fleurs, aile à guirlande festonnée, début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 120. © J. Rosen.



Fig. 1-32: Assiette à huit lobes, Ø 24 cm, réverbère polychrome, décor d'aigle impériale couronnée, aile à peignés, début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 170. © J. Rosen.



Fig. 1-30: Plat à cinq lobes en accolade, Ø 32 cm, réverbère polychrome, décor de fleurs, aile à fleurons, début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense, analyse BEI 169. © J. Rosen.

Les décors de réverbère

C'est sans doute dans ce domaine qu'ont été réalisés les progrès les plus importants dans les connaissances depuis le catalogue de 2007. Revenons maintenant plus en détail sur les cinq pièces qui proviennent des collections du Bois d'Épense évoquées plus haut, dont les résultats d'analyse nous permettent d'obtenir des références fiables pour l'attribution de certains décors de réverbère.

La saucière BEI 116 (Fig 1-28) présente un décor floral à la rose d'un traitement précoce qui appartient au XVIII^e siècle, et nous permet d'observer son aspect spécifique sans doute peu après la pleine maîtrise du réverbère au Bois d'Épense vers 1785, élément qui faisait défaut jusqu'à présent⁵³. Bien plus tard, au début du XIX^e siècle, l'attribution

⁵³ Rosen et al... 2007, p. 68.

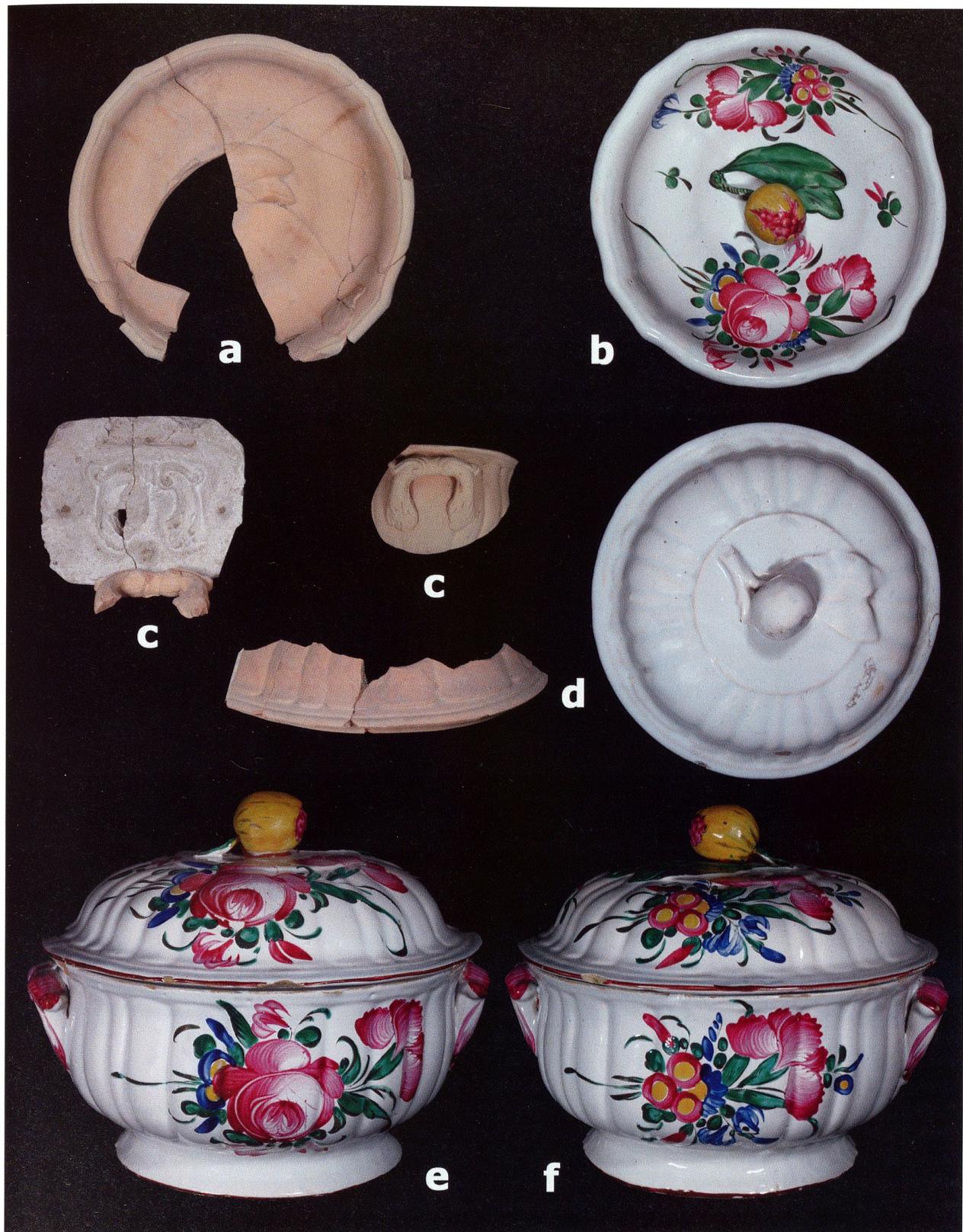


Fig. 1-33a à f: Couvercle de légumier circulaire, Ø 27 cm, biscuit, moule d'anse en plâtre, fouilles du Bois d'Épense; légumier circulaire, Ø 28 x h. 23 cm, réverbère polychrome, décor de fleurs, fin du XVIII^e-début du XIX^e s. Coll. du Bois d'Épense et coll. part. © J. Rosen.



Fig. 1-34: Tesson d'assiettes à bord festonné, biscuit et émaillé blanc, fouilles du Bois d'Épense. © S. Druet.



Fig. 1-35: Assiette à bord festonné, Ø 22 cm, réverbère polychrome, décor de bouquet à l'œillet pourpre, aile à peignés, fin du XVIII^e-début du XIX^e s. Coll. part. © J. Rosen.

classique au Bois d'Épense des plats à cinq lobes en accolade éch. BEI 120 et éch. BEI 169 (Fig 1-29 et Fig 1-30) est bien confirmée par les analyses. Leur décor floral traité d'un pinceau large et rapide s'accompagne, sur l'aile, de dix fleurons, parfois reliés par des festons, comme BEI 120. Leur traitement les situe dans la suite logique du plat à décor floral analysé BEI 114 déjà évoqué plus haut (Fig. 1-10). C'est le même style décontracté, mais parfaitement maîtrisé, que l'on retrouve sur l'écuelle BEI 163 ornée d'un gros œillet (Fig. 1-31). La cinquième faïence est une assiette à huit lobes (BEI 170) dont le décor «à l'aigle aux foudres couronnée», la tête tournée vers la gauche et le corps hanché à droite s'accompagne d'un bord à peignés (Fig. 1-32),



Fig. 1-36: Assiette à bord festonné, Ø 22 cm, réverbère polychrome, décor de deux oiseaux branchés, aile à peignés, fin du XVIII^e-début du XIX^e s. Coll. part. © J. Rosen.

toutes précisions utiles pour le distinguer des décors identiques réalisés par les autres manufactures lorraines, comme on le verra plus loin.

Pour ajouter des éléments à ce corpus bien établi, nous pouvons également présenter des faïences de réverbère dont des formes spécifiques attestées par l'archéologie sont particulières au Bois d'Épense. Ainsi, sur le légumier circulaire dont le fretel du couvercle est une grenade, les deux feuilles parallèles en relief adoptent une position spéciale (Fig. 1-33a et Fig. 1-33b). Les anses, dont on a trouvé le moule en plâtre et des tirages en biscuit, sont faites de deux brins à rinceaux affrontés avec des «cornes» (Fig. 1-33c). Il en existe



Fig. 1-37: Plat à cinq lobes en accolade, Ø 26,6 cm, réverbère polychrome, dans un médaillon, portrait de Thérèse Levasseur, épouse de J.-J. Rousseau (d'après J. M. Baader), insc. *ÉPOUSE DU PHILOSOPHE RÉPUBLICAIN FRANÇAIS*, aile à peignés, fin du XVIII^e s. Rouen, musée de la Céramique, inv. C. 2419. © J. Rosen.



Fig. 1-38: Plat à cinq lobes en accolade, Ø 27,5 cm, réverbère polychrome, décor patronymique, trois fleurs de lys couronnées entourées de lauriers, quatre fleurettes à l'aile, insc. *Angélique Bardelot d'Ante 1819*. Auxerre, Musées d'Art et d'Histoire, inv. 994.10.29. © J. Rosen.

une variante, à godrons irréguliers (Fig. 1-33d), forme d'un légumier décoré de gros bouquets à la rose et à l'œillet (Fig. 1-33e et Fig. 1-33f). En dehors de l'assiette à vingt deux pointes évoquée plus haut, la manufacture a utilisé, uniquement pour ses décors de réverbère, semble-t-il, une forme dont le bord de l'aile est ondulé, avec des festons alternativement grands et petits, comme le montrent des tessons archéologiques en biscuit et émaillés en blanc, dont certains portent des traces de pourpre (Fig. 1-34), étudiés et mis en évidence par Sylvain Druet. Ils permettent d'attribuer au Bois d'Épense un certain nombre de décors essentiellement floraux, bouquet à la rose ou à l'œillet (Fig. 1-35) ou fleurettes dispersées, mais aussi un décor à deux oiseaux perchés sur des branchages à petites feuilles rondes (Fig. 1-36) et, comme on le verra plus loin, des coqs et des Chinois.

Pour terminer cette liste sans doute trop brève, nous citerons deux pièces qui se distinguent par leur rareté et la possibilité de datation précise qu'elles offrent. La première est un plat du musée de la céramique de Rouen dont l'aile s'orne d'un peigné festonné, le marli d'une course de plumets et le centre d'un médaillon surmonté d'un noeud de ruban dans lequel est peinte avec grand soin une femme en chapeau avec l'inscription *EPOUSE DU PHILOSOPHE RÉPUBLICAIN FRANÇAIS* (Fig. 1-37). Il s'agit de la reproduction du portrait de Thérèse Levasseur, l'épouse de Jean-Jacques Rousseau, peint en 1791 par Johann Michael Baader (1736-1792)⁵⁴. Son attribution au Bois d'Épense repose sur le fait que le peintre est le même que celui qui a réalisé sur des assiettes volées au Bois d'Épense en 2004 les portraits présumés de François Bernard et de Barbe Aubry, ainsi que celui d'un jeune garçon avec la même mise en place, sur une assiette conservée au musée de la Princerie de Verdun, toutes trois illustrées dans le catalogue de 2007⁵⁵. La dernière pièce de référence est un plat patronymique conservé au musée d'Auxerre, dont l'aile porte trois fleurs de chèvrefeuille stylisées, et dont le centre est orné d'un médaillon avec trois fleurs de lys couronnées au milieu de deux branches de laurier reliées par un ruban sous lequel est inscrit le nom *d'Angélique/Bardelot/d'Ante 1819* (Fig. 1-38). En dehors du fait que le médaillon fleurdelyisé est identique à celui du poncif conservé à la Bibliothèque de Verdun⁵⁶, Sylvain Druet a découvert que cette (Marie Anne) Angélique Bardelot est née le 5 avril 1789 à Ante, dans le canton de Givry-en-

Argonne, du légitime mariage d'Etienne Bardelot et Louise Marcoux son épouse. Après deux promesses de mariage entre Angélique Bardelot et Jean Louis Péry, propriétaire à Châtrices, annoncées sur la commune de Châtrices le 8 et le 15 août 1819, la cérémonie a été célébrée le 18 août à Ante, dans le canton de Sainte-Menehould. Angélique Bardelot est morte le 28 janvier 1879 à Sainte-Menehould à l'âge respectable pour l'époque de quatre vingt dix ans.

Ce ne sont certes là que quelques objets parmi une multitude d'autres, de qualité fort diverse, qu'il est possible d'attribuer dorénavant avec la plus grande probabilité à la manufacture du Bois d'Épense dite «des Islettes», mais un corpus beaucoup plus complet de ces productions est en cours d'élaboration, et devrait faire dans les prochaines années l'objet d'une publication de référence avec de multiples illustrations grâce au travail en cours de Sylvain Druet.

⁵⁴ Johann Michael Baader (1736-1792), *Marie Thérèse Levasseur Veuve de Jean Jacques Rousseau*, 1791, aquarelle et pierre noire sur papier, 19,9 x 15,5 cm, musée Jean-Jacques Rousseau, Montmorency, inv. 2003.2.329.

⁵⁵ Rosen et al... 2007, n° 27 et 28 p. 68. Voir aussi, du même peintre et dans la même veine, le portrait de Marat in Bonnet 1985, n° 410 p. 197 et pl. XXXII.

⁵⁶ Voir Rosen et al... 2007, n° 77 p. 89.